

Enquête carte scolaire 2008/2009

à retourner à SNUipp 80 rue des jardiniers 46000 Cahors
Tél : 05 65 22 12 79 ou fax : 05 65 22 15 28 ou snu46@snuipp.fr

Ecole ou RPI de :

Tel : _____ Fax : _____

E-mail :



Donnez au syndicat, les moyens de faire apparaître vos besoins.
Pour la rentrée 2009 la carte scolaire se prépare dès maintenant.
Remplissez cette enquête et retournez -la au SNUipp dans l'enveloppe T ou par mail:

Retrouvez l'enquête en ligne sur le site:
<http://46.snuipp.fr/Clic/effectifs09.htm>

Combattre l'échec scolaire c'est avant tout donner les moyens aux écoles de réussir leur enseignement. La réussite de tous nos élèves ne pourra se faire qu'avec une baisse des effectifs dans les classes, une école maternelle reconnue et ouverte à tous, des Rased avec les moyens de travailler efficacement, des directeurs déchargés, les remplaçants en nombre suffisant !

Année scolaire : 2008/2009

effectif par niveau :

2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS

structure de l'école, effectif par classe

classe	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	N°9	N°10	N°11	N°11
effectif												

Prévisions année scolaire 2009/2010

effectif par niveau

2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS

structure de l'école, effectif par classe

classe	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	N°9	N°10	N°11	N°11
effectif												

Evolution à prévoir pour l'année 2009/2010

Ouverture : ; fermeture : ; création de RPI :

Autre(s) création(s) :

remplaçant ; décharge de direction ; RASED ;

Arguments :

SNUipp 46 80, Rue des Jardiniers 46000 Cahors ☎ 05 65 22 12 79 ☎ 05 65 22 15 28

<http://46.snuipp.fr> mel: snu46@snuipp.fr Directeur de la publication : Yves Mespouhlé - Fontgrumel - 46220
Prayssac Imprimé par nos soins Prix 0,50 € N° ISSN :1241-3542 N° CPPAP : 0407 s 07301

N° 2007 trimestriel

Déposé le

BONNE ANNEE DE LUTTES

Jeudi 29 janvier 2009 :

**Journée de grève public / privé
et d'action pour l'emplois, les
salaires, les services publics**
(voir sur le site le texte de l'appel)

Manifestation Cahors

**(départ place C de Gaulle)
Figeac
(départ lycée Champollion)
à 14h 30 .**

Samedi 17 janvier 2009 :

À l' appel des organisateurs de la grande manif du 19 octobre
(FSU, UNSA, SGEN/CFDT, SDEN/CGT, la ligue de l'enseigne-
ment, les Francas, les DDEN, la ligue de l'enseignement, la
FCPE ...)

RASSEMBLEMENT à Cahors

Hebdo Matin

DOSSIER

Le Palmarès 2009 des écoles primaires

Les résultats des évaluations CE1 / CM2 école par école

École Armand Castaigne 14,5 / 20

École Jean Macé 13,2 / 20

École Jacques Brel

JAMAIS ÇA !
NON à la mise en concurrence des écoles !
L'évaluation doit rester au service de la réussite des élèves !

École Guy Lemaire 9,8 / 20

École Guy Lemaire 8,6 / 20

Leur seul crime : défendre le service public !

Depuis plus d'un an déjà, à l'initiative de l'association « tous ensemble pour nos gares » des citoyens, des élus se battent pour rétablir les arrêts des trains Téoz aux gares de Souillac et Gourdon en arrêtant les trains grandes lignes tous les lundis et vendredis soir .

Surement agacés par la pugnacité de ces citoyens, les pouvoirs publics viennent d'inculper plusieurs membres de l'association et des élus. Ils seront jugés les 15 janvier; 6 février. **Le SNUipp leur apporte son soutien et vous demande de vous rassembler nombreux ces jours-là devant le tribunal de Cahors à partir de 8h 30**

Sommaire

Page 1 : Edito : Bonne année de luttes ; leur seul crime : défendre les services publics ;
Page 2 et Page 3 : CAPD du 16 décembre ; carte scolaire académique ; Evaluations CM2 ; aide personnalisée ; RASED
Page 4 : enquête carte scolaire

<http://46.snuipp.fr>

► Commissions paritaires

CAPD du 16 décembre 2008 :

Après avoir examiné les promotions (voir tableaux ci dessous) le SNUipp a posé la question de la diffusion de l'information dans les écoles. En effet, il n'est pas toujours facile pour le directeur de tirer sur du papier les documents arrivant par la boîte académique. L'administration a confirmé que ces documents pouvaient être transférés sur les mails des adjoints. L'administration a profité de cette intervention pour poser le problème des mails reçus : très nombreux et parfois ne concernant pas l'éducation nationale. C'est par exemple le cas de la publicité ou des mails appelant à des désobéissances. Pour le moment, l'administration n'envisage pas de censurer mais elle souhaite réfléchir à une charte de bonne utilisation des mails.

Pour le SNUipp, les appels à la résistance sont la réponse qu'apporte des gens à l'autisme du ministre face aux problèmes. On ne pourra pas empêcher les écoles de communiquer entre elles où alors se serait vraiment grave.

L'administration est revenu aussi sur l'adéquation poste de direction et temps partiel.

Le SNUipp a rappelé son attachement aux temps partiel et ne comprend pas cette soi-disant inadéquation. Aucun texte ne l'interdit. Des IEN se sont-ils plaints que les directeurs ne faisaient pas leur travail de direction ? Non .

Dernier promu PE

	grand choix	choix
echelon 5	17,5	
echelon 6	21	20,25
echelon 7	25,5	24,5
echelon 8	37,91	28,83
echelon 9	43,66	36,08
echelon 10	50,6	46,33
echelon 11	55,5	52

Dernier promu instit

	choix	mi-choix
echelon 9	31,75	33
echelon 10	36,25	38,25
echelon 11	42,33	42,25

Carte scolaire académique :

Elle est arrivée avec la nouvelle année : 40 postes en plus au titre de l'évolution démographique (il paraît que l'académie aura des élèves en plus) 121 postes en moins pour les RASED 21 postes en moins pour les associations (FOL, USEP, OCCE...)

Au total : 101 postes de retirés de l'académie. Comment faire plus avec moins (proverbe darcosien)

► Métier

Evaluations nationales CM2 :

Les notes de service pour la passation des évaluations sont arrivées dans les écoles. La participation aux réunions prévues par l'administration seront évidemment décomptée des 108 heures.

Outre une organisation manu-militari qui bouscule et se rajoute au calendrier des enseignants, le SNUipp s'inquiète de la finalités des résultats.

Contrairement à ce que le ministre de l'Education nationale avait annoncé le nouveau système d'évaluation prévoit une mise en concurrence des écoles.

En effet parmi les objectifs et finalités assignés à cette nouvelle évaluation, figure le point suivant : « *donner toutes les informations aux parents en évitant une mise en concurrence incontrôlée des écoles* ». Quelques pages plus loin le document annonce la communication orale et écrite des résultats des écoles. Cette publication conduit dans les faits à mettre en place une mise en concurrence « contrôlée » des écoles.

Si le SNUipp est favorable à la mise à disposition des équipes d'outils d'évaluation, il rappelle son opposition totale à la publication des résultats école par école : le faible

nombre d'élèves concernés dans de très nombreuses écoles comme la multiplicité des facteurs à analyser (environnement social, rôle de l'enseignant et de l'équipe pédagogique, activités péri-scolaires, facteurs individuels,...) rendent extrêmement complexe toute interprétation des résultats. Cette publication provoquerait en outre une concurrence entre écoles et introduirait une logique de marché dont les conséquences seraient défavorables à l'ensemble des élèves. Elle remettrait en cause un des fondements de l'école publique. La mixité sociale et le brassage constituent des garanties pour une meilleure réussite des élèves.

Le SNUipp dénonce le double langage ministériel et la succession d'annonces contradictoires qui visent à créer un climat de trouble et d'incertitude dans les écoles élémentaires et maternelles. Il rappelle que les enseignants des écoles informent très régulièrement les parents d'élèves des résultats de leurs enfants. C'est ce travail continu d'évaluation, d'information et de dialogue effectué tout au long de chaque année scolaire qui permet d'informer complètement les familles et de mettre en place les aides éventuellement nécessaires.

Le SNUipp lance le mot d'ordre de ne pas communiquer aux parents les résultats de l'école. Il a écrit dans ce sens au ministre (voir ci dessous)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur l'évaluation CM2. Vous avez annoncé que cette évaluation, qui remplace celles effectuées en début de 6^e, était destinée à mesurer les acquis des élèves et à disposer d'un instrument de pilotage du système éducatif, du niveau local au niveau national et que toutes les compétences seraient évaluées.

Si le SNUipp est favorable à des évaluations qui visent à faire progresser les élèves et qui aident à la communication avec les parents d'élèves, nous tenons à vous faire part de nos vives inquiétudes vis-à-vis du dispositif prévu et du contenu des épreuves.

Les résultats d'une évaluation peuvent en effet varier considérablement en fonction de la difficulté des exercices présentés et du mode correction utilisé.

Comment évaluer sérieusement la maîtrise de certaines compétences qui n'auront pas été étudiées à cette période de l'année ? Ainsi la maîtrise des fractions, des calculs d'aires ou du plus-que-parfait. De plus pourquoi évaluer en milieu de CM2 des compétences qui ne sont pas considérées comme exigibles dans le cadre du socle commun en 6^e?

D'autre part le codage binaire retenu (1 : réussite ; 0 : échec) conduit à ne pas prendre en compte les réussites partielles : un élève qui répond correctement à 8 questions sur dix dans un item sera considéré en échec complet comme un élève qui ne produit aucun résultat exact. Cherche-t-on ainsi à mettre en difficulté et à stigmatiser des élèves en établissant une évaluation « couperet » ? S'agit-il pour le ministère de prouver que « les résultats de (la seule !) école primaire ne cessent de se dégrader » comme vous l'affirmez dans vos vœux aux enseignants ?

Cette conception de l'évaluation est à l'opposé de celle en vigueur en Finlande qui s'appuie sur le repérage des réussites des élèves pour les faire progresser.

Nous tenons également à vous rappeler notre totale opposition à la publication des résultats école par école : le faible nombre d'élèves concernés dans de très nombreuses écoles comme la multiplicité des facteurs à analyser (environnement social, rôle de l'enseignant et de l'équipe pédagogique, activités péri-scolaires, histoire individuelle,...) rendent extrêmement complexe toute interprétation de résultats. Cette publication entraînerait une concurrence entre écoles dont les conséquences seraient défavorables à l'ensemble des élèves.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous souhaitons vivement que vous preniez en compte l'expérience professionnelle des enseignants et que vous engagiez une véritable concertation sur les évaluations à l'école.

L'évaluation n'a d'intérêt que si elle permet d'établir des informations sûres et adaptées. Le choix des exercices tels qu'ils sont actuellement connus, la date retenue comme les modalités de codage nous amènent aujourd'hui à vous demander le report de cette évaluation nationale.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.

Aide personnalisée :

Une première réflexion montre que cette aide est difficilement mis en place en maternelle. Pour les enfants du primaire, la fatigue (des élèves et des enseignants) et un intérêt déclinant à la fin de chaque période met en évidence une journée de classe trop longue. Les parents, comme les enseignants prennent conscience que les enfants ont perdu 2 h d'enseignement et que jusqu'à présent, la difficulté scolaire était traitée dans le temps de classe avec l'aide si nécessaire, du RASED. Cette aide en dehors du temps scolaire qui menace de disparition les RASED, n'est en rien favorable aux élèves en difficulté.

Dans le département, plusieurs pôles de résistances sont mis en place après avoir expérimenté ce dispositif. C'est le cas du secteur de Figeac qui depuis la rentrée de janvier, bloque les 60h devant élèves et utilise ce temps à de la concertation et des rencontres avec les parents pour aider au mieux les élèves. **Le SNUipp soutient cette initiative.**

Evaluations, aide personnalisée, carte scolaire, carrière, des interrogations, des questions, le SNUipp se déplace dans vos écoles pour vous rencontrer. Contact par mail (snu46@snuipp.fr) ou téléphone : 05 65 22 12 79



RASED : enfin un début de réponse

Le ministère vient d'annoncer que 1500 des 3000 maîtres E et G que le ministre envisageait de sédentariser ne seraient finalement pas implantés dans une classe et conserveraient leurs missions d'enseignants spécialisés qui interviennent auprès des élèves en difficulté.

Le SNUipp se félicite de cette annonce qui répond en partie à l'attente des personnels qui s'est exprimée lors de la puissante mobilisation des enseignants des écoles le jeudi 20 novembre comme à travers la pétition « Sauvons les Rased ».

Après avoir reconnu la nécessité des RASED, l'abandon de leur projet de suppression en 2010 et 2011 puis le maintien des départs en stage d'enseignants spécialisés, le ministère annonce enfin la réduction des suppressions de postes d'enseignants spécialisés.

Le SNUipp sera vigilant sur la mise en oeuvre de cette mesure afin qu'elle ne se mette pas en place au détriment d'autres postes d'enseignants comme les maîtres surnuméraires ou les enseignants remplaçants.

Il demande l'ouverture immédiate de discussions sur le devenir et le développement des dispositifs d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.

Alors que les écoles comptent 14 000 élèves supplémentaires à la rentrée 2009 et que le Président de la République annonce des mesures pour réduire les inégalités et les discriminations, le SNUipp demande le maintien de l'ensemble des postes spécialisés, le développement des RASED et le rétablissement du nombre de postes au concours.

C'est le sens de l'appel à participer aux journées d'action des 17 et 29 janvier.